

catégorique toute connaissance de cette affaire. Mais il y a une ou deux circonstances qu'il aurait dû expliquer, je crois, mais qu'il n'a jamais expliquées. Les voici : Il était ministre dans le gouvernement libéral d'Ontario ; il était, ainsi qu'il l'a juré, l'organisateur du parti libéral pour les élections fédérales dans cette partie de la province d'Ontario dans laquelle cette conspiration et ce complot ont été perpétrés.

Sir WILFRID LAURIER : M. Graham n'était pas ministre à cette époque.

M. PORTER : C'est vrai ; ce n'est que plus tard qu'il est devenu ministre. Il était membre de la législature d'Ontario et il était l'organisateur libéral dans cette partie de la province où cette conspiration a eu lieu. La position qu'il occupait vis-à-vis du gouvernement était bien étrange. Quelle autre explication pouvons-nous en donner qu'une entente entre le premier ministre de la province d'Ontario et le premier ministre du Canada, et on lui a demandé d'aider à l'exécuter. Je ne vois pas d'autre explication. Mais il y a une chose qu'il devrait expliquer, je crois, et c'est celle-ci : la preuve démontre qu'au dernier voyage à Watertown, lorsque le paiement des boîtes a été fait, et lorsque toutes les dispositions ont été prises pour les expédier et les passer en contrebande d'un côté à l'autre du fleuve, lorsque Shibley et Reilley s'en revenaient chez eux, au lieu de se rendre directement à Kingston, en la manière ordinaire, ils descendirent à Ogdensburg, traversèrent le fleuve à Prescott, prirent le train allant vers l'ouest, et descendirent à Brockville. M. Graham a juré que c'étaient des étrangers pour lui. L'un d'eux s'est présenté d'abord et l'autre ensuite le dimanche soir. Ils l'ont fait sortir du lit, ont eu avec lui une conversation, qui a duré environ trois quarts d'heure ou une heure, et il a juré que la seule partie importante de cette conversation qu'il pouvait se rappeler, était qu'il leur avait conseillé de faire l'élection honnêtement et avec justice. Or, il semble un peu singulier qu'il n'ait pas juré que l'un ou l'autre de ces deux personnages ait donné à entendre que leur intention était d'avoir recours à des moyens malhonnêtes ou criminels dans le genre de celui qui a été commis, mais que, sans qu'il soit fait aucune mention d'intention de ce genre, cet honorable membre de la législature donne de lui-même conseil à ces deux personnes de faire l'élection dans cette partie du pays d'une façon honnête et droite. Je crois que ces deux circonstances au moins demandent quelques explications de la part de M. Graham, et j'espère qu'il saisira la prochaine occasion qui se présentera pour les donner.

Je me permettrai de montrer à cette Chambre, autant que je le pourrai, d'après la description qui en a été faite au tribunal, la manière dont ces boîtes de scrutin étaient manipulées. La loi dit que le président d'un bureau électoral doit, après l'ouverture du

M. PORTER.

bureau, ouvrir la boîte, ainsi que je le fais, afin de montrer qu'il n'y a rien dedans. Puis il ferme la boîte au cadenas. Lorsqu'elle est fermée, il est prêt à recevoir les bulletins. Je vais remettre trois bulletins à l'honorable député, mon voisin (M. Blain), et je vais lui demander de les tenir à la main comme s'il se préparait à voter. Il marque les trois bulletins pour Borden. Les bulletins sont déposés dans la boîte. Je remets trois autres bulletins à mon autre voisin (M. Schaffner). Il les marque pour Laurier et les bulletins sont déposés dans la boîte. Le résultat à la fermeture du poll devrait être trois pour Laurier et trois pour Borden. Or, j'ouvre la boîte, j'en sors six bulletins et je trouve que cinq sont marqués pour Laurier et un pour Borden. Permettez-moi de vous montrer maintenant comment cela se fait. J'ai ici un bulletin que je vais marquer en faveur de M. Borden.

Sir WILFRID LAURIER : Je demande votre intervention, Monsieur l'Orateur.

M. PORTER : Toute l'opération consiste dans un simple mouvement de la poignée qui fait que le bulletin que je dépose est envoyé dans un compartiment secret de la boîte. Les bulletins que mes honorables collègues ont marqués et qui ont été déposés dans la boîte ne sont pas entrés dans la boîte du tout, mais dans le compartiment secret. Le fond de la boîte était bourré d'autres bulletins avant le commencement de la votation que l'on n'a pas vus, bien que la boîte ait été ouverte à l'inspection des personnes présentes.

C'est là tout ce que j'ai à dire sur cette question excepté que je voudrais savoir du Gouvernement ce qu'il se propose de faire au sujet de ce crime. Je veux savoir si le Gouvernement s'efforcera d'empêcher la répétition d'un vol de ce genre, ou s'il laissera la loi telle qu'elle est de façon à permettre l'usage de boîtes fausses comme celle-là. Il est regrettable que nous n'ayons pas pu atteindre ceux qui se sont rendus coupables de ce crime.

Byron O. Lott, le principal acteur dans cette conspiration, a quitté le pays pour toujours, sans doute, et il habite maintenant la Californie où la loi canadienne ne peut pas l'atteindre. Le nommé Shibley, l'autre candidat libéral, se ballade sous le soleil de Washington et est aussi hors de notre portée. Hawkey, le président d'élection, est à Chicago et ne peut pas être atteint, et je crois que le Gouvernement est beaucoup à blâmer dans cette affaire, vu que les faits ont été connus promptement, en réalité le jour même de l'élection, et qu'il n'a pas agi promptement afin d'arrêter les auteurs de ce crime pour les faire punir. Par ses retards, il a permis à ces personnes de s'échapper. Heureusement, tous les complices ne sont pas sortis du pays, et il y en a quelques-uns sous caution.

Je ne mentionnerai pas les accusations particulières qui sont portées contre eux,